

PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JUIN 2024

Nombre de membres : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt quatre et le vingt six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LARCO Jean-Claude.

Présents : Gérard PEYRAN, Brigitte CAZENAVE, André MASTOUMECQ, Jean ALVES, Pierre LANNES

Séverine PETRAU, Jérôme LAULHE, Brigitte ALLEMAND

Absentes excusées : Pauline POCQ, Jessica ALEMANY

Pierre LANNES est nommé secrétaire de séance.

MAISON D'ACCUEIL :

Dans le cadre de l'aide sollicitée auprès du Département, les deux logements de l'étage, seront des logements conventionnés. Le Conseil Municipal par 8 voix et une abstention approuve le principe de signer une convention avec le département.

IMMEUBLE PERCEPTION :

La vente de cet immeuble est actée. Le syndicat qui gérait cet immeuble est dissous. Le solde des comptes permet un versement d'un montant de 5.448,13 € calculé à, partir de la participation de la commune à la création du syndicat.

Cette disposition est approuvée à l'unanimité.

CAPTEURS HYDROGENE :

Le Maire informe les membres du Conseil qu'à compter de cette semaine la société TBH2 va poser les sondes sur le territoire du village.

TRANSPORT A LA DEMANDE :

La CCBG nous sollicite pour savoir si nous souhaitons une modification du point d'arrêt pour le TAD. Pas de modification souhaitée.

CONTRÔLE DES HYDRANTS :

Le contrôle vient d'être achevé par la société de M. Chaussard. Les résultats sont très mauvais. Sur 9 bornes, 7 ont un débit insuffisant. Le Maire va intervenir auprès du syndicat des

eaux. La SAUR consciente du problème va faire un test : « by-passer » le réducteur de pression placé à Viellenave, pour sécuriser les circuits. A suivre ...

SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES :

Le département vient d'annoncer que les aides et subventions aux communes sont gelées pour une durée indéterminée.

QUESTIONS DIVERSES :

LOGEMENT ECOLE : Nous avons deux devis pour l'isolation des salles de bains des deux logements. Le moins disant est celui de l'entreprise Laulhe64, et de plus dans son devis la surface isolée est plus importante. Jérôme Laulhe ne prend pas part au vote. 8 voix pour l'entreprise Laulhe64.

ELECTIONS LEGISLATIVES :

Les permanences pour les élections sont fixées comme suit :

DIMANCHE 30 Juin

8H - 10H	Jérôme LAULHE – Séverine PETRAU
10H –12H	André MASTOUMECQ – Jean Claude LARCO
12H - 14H	Gerard PEYRAN – Brigitte ALLEMAND
14H – 16h	Jean ALVES – Jacky DARRACQ
16H – 18H	Annie LAUDETTE, Pierre LANNES.

DIMANCHE 7 juillet

8H - 10H	Jérôme LAULHE – Séverine PETRAU
10H –12H	André MASTOUMECQ – Tony CAMPANELLA
12H - 14H	Gérard PEYRAN – Jean Claude LARCO
14H – 16h	Jean ALVES – Mr CAYEUX
16H – 18H	Annie LAUDETTE, Pierre LANNES.

Anniversaires : Répartition des anniversaires à fêter réalisée entre conseillers.

La séance est levée à 22 heures 30.